

Ce qu'il faut apporter :

- Instrument et archet en bon état, cordes de rechange, colophane, pupitre, planche pour le violoncelle, le tout marqué au nom de votre enfant
- Crayons, gomme, un cahier de musique
- Short, tennis, maillot de bain, serviette de bain, casquette, lunettes de soleil, chaussures de randonnée, gourde, petit sac à dos, raquette de tennis (si vous souhaitez que vos enfants participent à cette activité), du linge de rechange et la traditionnelle tenue de concert, le tout marqué au nom de votre enfant.
- Pour toutes les activités personnelles et supplémentaires prévoyez un minimum d'argent de poche (20 à 30 euros), qui sera remis aux responsables de l'animation.



Association Loi 1901 agréée par la DRDJS

CENTRE D'HÉBERGEMENT « LES MÉLÈZES »
38250 VILLARD DE LANS

(Tout courrier adressé aux stagiaires devra être libellé à cette adresse)



Formulaire d'inscription à charger à : amscherzando.free.fr

Adresse de réception des dossiers d'inscription :
IMSP-Association Musicale Scherzando
16 rue Fagon, 75013 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter :
Carlos Beyris (33) 06 30 28 72 46
ass.music.scherzando@gmail.com



20^{ème} STAGE D'ÉTÉ
MUSIQUE D'ENSEMBLE
À VILLARD DE LANS
pour enfants jeunes musiciens

du dimanche 7 au mercredi 17 juillet 2019
(retour à Paris le jeudi 18)

L'Association Musicale **scherzando** organise ce stage de musique qui s'adresse aux jeunes violonistes, violoncellistes et pianistes désireux de faire de la musique d'ensemble. Des notions de base de lecture musicale sont indispensables. Age minimum : six ans.



Professeurs



Carlos Beyris :
Violoncelliste
Directeur Musical du Stage.
Professeur de violoncelle au CRD de Pantin et à l'Institut Musical Suzuki Paris



Alexander Spreng :
Violoncelliste
Master a la Musikhochschule de Munich (Allemagne)
Professeur de Violoncelle à L'Apprentis Musicien à Paris



Véronique Perrin :
Pianiste
Professeur de piano à l'Ecole de Musique Suzuki de Marseille



Patricio Rojas :
Violoniste
Membre de l'Orchestre Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Situation et hébergement :

Ce stage se déroulera du 7 au 17 juillet 2019 (retour à Paris le 18) à la villa « Les Mélèzes », gérée par le Club Vercors, organisme agréé DRJS. Ce centre, d'une capacité d'accueil de 70 personnes, est installé à Villard de

Lans, station moderne et vivante du massif du Vercors. Idéalement située, sur un plateau sec, ensoleillé, calme et verdoyant, à 1050 m d'altitude et au climat particulièrement agréable, celle-ci offre en toutes saisons le charme d'un authentique et paisible village de moyenne montagne, convenant parfaitement à la détente, aux vacances, **mais aussi à la pratique de la musique.**

La villa « Les Mélèzes » est une grande demeure de caractère, entourée d'un magnifique parc arboré avec terrains de jeux privatifs, pingpong, babyfoot et quatre salles polyvalentes pour les activités musicales. Les stagiaires seront accueillis dans des chambres de deux à six lits entièrement rénovées et avec salle de douche - WC dans chaque chambre. La cuisine « artisanale » est réalisée sur place.

Activités musicales et animation :

Les journées musicales des enfants se dérouleront d'après le programme qui suit :

- De 8h à 9h : Petit déjeuner
- De 9h à 12 h : Cours en petits groupes et musique de chambre
- De 12h15 à 13h15 : Déjeuner pris en commun
- De 13h30 à 16h30 : Activités de loisirs et sportives encadrées
- De 16h30 à 17h : Goûter
- De 17h à 19h : Reprise des cours musicaux et petits concerts
- De 19h à 20h : Dîner

Les activités et l'encadrement des enfants seront assurés par des professeurs musiciens et animateurs agréés. Des petits concerts en fin d'après midi ainsi qu'un concert de professeurs auront lieu pendant ce séjour. Un grand concert final d'enfants clôturera ce stage. Les familles sont conviées à assister à ce concert qui aura lieu le mercredi 17 juillet à 16h00 à Villard de Lans. Ce jour-là les familles auront la possibilité de prendre leur repas du soir au centre sous réserve d'une participation, de réservation et dans la mesure des places disponibles.

Hors pratique musicale, les activités proposées sont variées :

- Pratique sportive (volley, natation, randonnée, ping-pong, football, ...)
 - Sortie(s) au village, au cinéma éventuellement et en fonction des films à l'affiche localement.
- Ces sorties sont à la charge des stagiaires.
- Animations diverses (jeux collectifs) et boum des enfants dans le centre.

Prix du stage, conditions de paiement et assurances :

- 1) Forfait (activités musicales, loisirs et hébergement, par enfant) ---- 800 €
 - 2) Cotisation à l'Association SCHERZANDO (par famille) ----- 55 €
 - 3) Participation à la location des pianos (pianistes uniquement) ----- 75 €
 - 4) Voyage accompagné avec animateurs et professeurs (TGV + car, Paris - Villard de Lans aller et / ou retour et prise en charge du transport différé de la valise de votre enfant par la SNCF à l'aller) :
- Moins de 12 ans aller et retour----- 130 €
Moins de 12 ans aller ou retour----- 65 €
Plus de 12 ans aller et retour----- 200 €
Plus de 12 ans aller ou retour----- 100 €

Il est nécessaire que chaque participant soit affilié à un régime de Sécurité Sociale. Il est également recommandé d'assurer son instrument de musique. Si vos enfants ne sont assurés qu'en période scolaire, n'oubliez pas d'établir une extension de votre contrat

Pour inscrire votre enfant veuillez, SVP, télécharger le dossier à

<http://amscherzando.free.fr/>

et l'envoyer dûment rempli, fiche médicale incluse, à l'adresse postale :

IMSP-Association Musicale Scherzando / 16 rue Fagon, 75013 PARIS

accompagné de deux chèques de 250 € (l'un sera encaissé à la réception, l'autre le 15 juin) et d'un troisième chèque règlement du solde, toutes prestations incluses (qui sera encaissé le 30 juin), à l'ordre de l'Association Musicale Scherzando. Les « Chèques Vacances » sont acceptés. Tout stage commencé est dû en sa totalité.